



L un des locataires de mon immeuble se plaint a mon bailleur

Par **begue**, le **17/07/2012** à **20:58**

Bonjour,

Je loue un appartement au rez de chausse d un immeuble. N ayant pas d ouverture dans ma cuisine je cuisine sous ma veranda. Mon bailleur m a signale que l un des locataires s en est plaint. Ai je le droit de cuisiner sous ma veranda?

Par **Michel**, le **18/07/2012** à **12:37**

Bonjour,

Il faudrait demander à votre bailleur le règlement de copropriété pour voir vos droits et devoirs.